

info

VERNEUIL

EN BOURBONNAIS



AUTOMNE 2025

Edito

Entre nous,

En ouvrant mon propos, j'ai une pensée pour notre collègue Claude Mermet victime d'un grave AVC et dont l'état de santé est très altéré.

Localement, après la vie touristique estivale, Verneuil retrouve plus de calme pendant que l'action municipale reprend son rythme.

C'est ainsi que seront lancés les travaux prévus au musée du lavage et du repassage. Il s'agit d'aménager un étage en réalisant un plancher et l'escalier pour y accéder. En effet, suite à la donation de belles col-

lections, le musée se trouve à l'étroit. Ces travaux permettront donc une nouvelle mise en scène pour les exposer et les mettre en valeur.

Sur le plan national, au vu de l'important déficit public, la cour des comptes réclame un effort des collectivités « dans la durée » et « selon leurs capacités ».

Qu'advient-il à la suite de ces préconisations? Avec la valse des premiers ministres et les pseudos changements de gouvernements éphémères rien n'avance et on reste dans le flou complet sur ce qui attend les collectivités. Ce qui

est certain c'est qu'après des années qui ont vu les dotations diminuer, les critères d'attribution des subventions seront plus restrictifs et les montants moins importants.

Il ne faut pas se leurrer, les communes auront moins de moyens et seront sans doute contraintes d'avoir des projets moins ambitieux.

Dans la situation ubuesque et alarmante dans laquelle se trouve le pays, une fois de plus nous devons attendre.

Bien à vous,
Daniel Léger

Dans ce numéro :

Edito	2
P'tit marché de Barnabé ; Apéro concert ; Cérémonie du 11 novembre	3
Conseil municipal du 27 mai	4
Conseil municipal du 15 juillet ; Etat civil	5
Expos de l'été ; Curiosité ; Randonnée des vendanges	6
Semaine du goût	7
Bûcheronnage ; Renouvellement éclairage de l'église ; Frelons indésirables	8
Recette d'automne ; Info SICTOM	9
Halloween	10
Palmarès du fleurissement	11
Défilé d'ancêtres ; Rentrée scolaire	12



Le p'tit marché de Barnabé confirme sa renommée!

Avec 180 convives à chaque fois, le P'tit marché de Barnabé confirme sa notoriété.

Entre habitués et touristes, le bouche à oreilles fonctionne bien. Les participants apprécient la formule et l'ambiance qui règne lors de ce pique-nique géant. L'offre variée des exposants permet à chacun de remplir son panier pour le partager en famille ou entre amis en passant un moment très convivial.



Un apéro concert réussi



Avec les reprises de Noir désir, Matmatah, Red Hot Chili Peppers..... Le groupe Black Sheeps invité par l'association Rouc'Ouzenan, dans le cadre du Festival Viticole et Gourmand, a enflammé

le public venu nombreux à la Motte Coquet.

Tout en dégustant planches de charcuterie et crêpes, les spectateurs ont aussi communiqué avec le groupe et ses reprises de standards de variétés.

Cérémonie du 11 novembre

Pour honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie dans le conflit meurtrier 1914-1918.

Les verneuillois sont invités à se rassembler à 11h devant la mairie

pour se rendre au monument aux morts.



Après la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la salle communale des Tilleuls.



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mai 2025

Délibération 028/2025

Actes relatifs au droit d'occupation : Désignation d'un adjoint pour délivrer les autorisations d'urbanisme quand le maire est impliqué

Le maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L 422-7 du Code de l'urbanisme « Si le maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le Conseil municipal de la commune désigne un autre de ses membres pour prendre la décision ».

Il appartient au conseil municipal de désigner un de ses membres pour signer tout document se rapportant à la demande d'autorisation d'urbanisme et à la décision de la déclaration préalable ou du permis de construire à l'issue de la phase d'instruction.

Le Conseil Municipal DESIGNER Mme Sophie GAILLARDON, 1^{ère} adjointe, pour se prononcer sur les demandes d'urbanisme déposées par le maire.

Délibération 029/2025

Décisions budgétaires : Choix de l'entreprise pour les travaux de réalisation d'un plancher au musée du Lavage et du Repassage

Le maire rappelle que l'Association du musée du Lavage et du Repassage fait vivre le musée en mettant en valeur la collection qui appartient à la commune.

La collection est de plus en plus conséquente et volumineuse et le rez-de-chaussée du musée devient trop étroit. C'est pourquoi, à la demande de l'association, la commune a envisagé l'agrandissement du musée en créant un étage.

Le maire présente les différents devis qu'il a reçu :

MENUISERIE ACM CORRE :

Devis N° 202500112 pour un plancher complet avec escalier : 32 395 € ht soit 38 874 € ttc

Devis 202500113 pour un plancher sur une surface plus petite avec passerelle et escalier : 30 830 € ht soit 36 996 € ttc.

SARL PAYANT Sébastien :

Devis 1292 pour un plancher complet avec solivage et escalier : 30 125 € ht soit 36 150 € ttc

Devis 1314 pour un plancher sur une surface plus petite avec passerelle et escalier : 30 789 € ht soit 36 946.80 € ttc. Devis 1315 pour la réalisation d'un solivage et d'un plancher avec escalier sur moitié des 2 travées centrales : 30 839 € ht soit 37 006.80 € ttc.

Le maire fait part de ses différents échanges avec la Présidente de l'Association du musée du Lavage et du Repassage, concernant notamment la nécessité de conserver de la luminosité dans un espace qui manque déjà de lumière. C'est pourquoi, les 2 devis avec plancher complet seront écartés.

Après étude des devis, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

décide de retenir la proposition de devis n° 1315 de M. PAYANT Sébastien pour un montant de 30 839 € ht soit 37 006.80 € ttc.

Mandate le maire pour effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à la réalisation de ce projet.

Délibération 030 et 031/2025

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de la Communauté de communes pour la réalisation d'un plancher au musée

Considérant la possibilité pour la commune d'obtenir 50 % de subvention du Conseil Départemental sur une dépense subventionnable de 10 000 € ht au titre de la solidarité départementale, soit 5 000 € de subvention.

Considérant l'aide accordée par la Communauté de communes Saint-Pourçain, Sioule, Limagne d'un montant de 8 182 € sur une dépense subventionnable de 30 839 € ht,

Le conseil Municipal mandate le maire pour déposer les demandes de subventions auprès des organismes concernées. Le montant total des subventions s'élève à 13 182 €. La part de financement restant à la charge de la commune s'élève à 17 567 € ht. Le montant total de la TVA s'élève à 6167.80 € qui sera en partie récupérée sous forme de FCTVA.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juillet 2025

Délibération 032/2025

Ouverture d'une ligne de crédits

Le maire fait part au conseil municipal de la nécessité de contracter une nouvelle ligne de crédits pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie et notamment, en attendant le versement du solde des subventions et du FCTVA.

Vu les conditions financières de la ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Épargne et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de contracter auprès de la Caisse d'Épargne une ligne de trésorerie interactive d'un montant maximum de 70 000 Euros dans les conditions ci-après indiquées:

Montant : 70 000 Euros

Durée : 365 jours

Taux d'intérêt applicable : TAUX FIXE de 2,99 %

Commission de non-utilisation : 0,25 %

Frais de dossier : 0,20 % du montant de la ligne de trésorerie

Délibération 033/2025

Convention de servitude pour l'implantation d'un sous-répartiteur optique (SRO)

Le maire présente la convention de servitude à intervenir avec la « Régie Auvergne Numérique » dont le siège se situe à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) 59, Boulevard Léon Jouhaux.

La présente convention a pour but de définir les modalités d'occupation du domaine privé de la commune pendant 25 ans, par la Régie Auvergne Numérique en vue de l'implantation et de l'exploitation d'éléments d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit. Il s'agit notamment de l'installation d'un sous-répartiteur optique sur la parcelle cadastrée AH 278, appartenant à la commune.

Le maire précise que la servitude doit notamment permettre le passage des éléments du réseau sur l'emprise du territoire de la commune et permettre le raccordement des usagers dudit réseau.

Par ailleurs, la réalisation des travaux est à la charge exclusive de la Régie Auvergne Numérique.

Le conseil municipal mandate la maire pour signer la convention de servitude pour l'implantation d'un sous-répartiteur optique (SRO).

Courrier d'un administré : Le maire donne lecture du courrier envoyé par un habitant de la commune concernant la remise de médaille de notre secrétaire.

Courrier au procureur : Suite au constat d'huissier concernant l'installation illégale d'une caravane sur un terrain privé, chemin de Chillot et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le chemin communal, le 3^{ème} courrier de la commune est resté sans réponse et sans effet. C'est pourquoi, le maire informe le conseil qu'il a l'intention de saisir le procureur. C'est le procureur qui décidera s'il va engager des poursuites ou non.

Etat civil

Décès

Mme BIDET Thérèse, veuve LETACONNOUX, le 4 août 2025



Mariage

M. Olivier DE BONY de LAVERGNE et Mme Lola ROSA,
le 19 juillet 2025

Les expos de l'été

Même si les épisodes de forte chaleur ont impacté, comme partout, la fréquentation du village, les différentes expositions ont connu un beau succès.

550 contacts à la maison du tourisme où, accueillis par Louison, les visiteurs ont pu apprécier peintures, sculptures, bijoux, nichoirs.



Le musée du lavage et du repassage a surfé sur sa dynamique avec environ 650 visiteurs de début mai à fin septembre. La chapelle Notre Dame sur l'Eau quant à elle a confirmé les fréquentations des années antérieures avec 2600 visiteurs sur juillet et août.



Curiosité

Un groupe de 27 personnes d'une association d'anciens élèves venu de Montluçon à bord d'un bus parisien datant de 1931 prêté par le musée des chemins de fer a fait un périple dans le vignoble saint-pourcinois.

Lors d'une halte à Verneuil, accueilli par Micky Gauthier, présidente de l'association du

musée, le groupe a visité le musée et le village.

Le bus avait fière allure dans le cadre ancien de la place de la Fontaine.

Les visiteurs sont repartis enchantés par la découverte du village et du musée.



Randonnée des vendanges

La pluie et la fraîcheur ont, cette année découragé les randonneurs qui étaient moins nombreux que lors des éditions précédentes.

Le groupe des téméraires a arpenté avec courage le tracé préparé par l'association

Rouc'Ouzenan.

L'apéro du terroir avec pompes aux grattons et pâtés aux pommes de terre ont d'autant plus été appréciés à l'arrivée.



Semaine du goût

Pour la semaine du goût, Angélique a concocté des menus qui permettront aux élèves de déguster de bons petits plats en découvrant des saveurs variées.

Pour le menu du mardi les enfants vont créer leur petite pizza où plusieurs ingrédients leur seront proposés et ils composeront suivant leur goût.



Menu du 13 au 17 octobre 2025

LUNDI

- Bio. Salade de lentilles
- Roulé vert de viande hachée
- Haricot vert
- Gouda au pesto
- Bio. Compote de kiwi



MARDI

- Bio. Betterave rouge
- Pizza
- Yaourt framboise
- Cake aux pralines



JEUDI

- Bio. Carottes rapées
- Paëlla
- Mimolette
- Bio. Banane



VENDREDI

- Oeufs minosas
- Poulet crème
- Bio. Chou-fleur
- Semoule



RESTAURANT SCOLAIRE DE VERNEUIL EN BOURBONNAIS

FAIT MAISON

BIO Bio.

Bûcheronnage

Suite aux différents épisodes climatiques, des dégâts sur certains arbres nécessitaient des travaux d'élagage.

Aidé par Charles De Paula, Pierre Speisser, agent communal est intervenu en différents

points de la commune.

Abattage d'un acacia et élagage côte des Rocs, suppression de branches menaçantes à la Motte Coquet.

De plus, parmi les acacias de la cour de l'école datant de 1953, un spécimen avait été abattu il y a deux ans. Un autre complètement creux et potentiellement dangereux a été supprimé.



Renouvellement mise en lumière de l'Eglise

Un avant-projet pour le renouvellement de la mise en lumière de l'église Saint-Pierre a été réalisé par le SDE 03 auquel la commune est adhérente pour la compétence dont relèvent ces travaux.

Les travaux s'élèvent à 28 646 € et sont répartis de la façon suivante :

- 22 916 € à la charge du Syndicat Départemental d'Énergie.

- 5 730 € à la charge de la commune sous forme de cotisation sur le budget du fonc-

tionnement sur une période de 5 ans.

Ces travaux vont permettre une économie d'énergie non négligeable.

14 foyers encastrés au niveau du sol autour de l'église ont été remplacés, ainsi que 6 projecteurs.

Le projecteur intérieur de la Chapelle « Notre Dame sur l'Eau » a été remplacé, ainsi que celui encastré au niveau du porche de la rue du Palais.

Des tests de bon fonctionnement avec réglage des filtres ont été réalisés. Ainsi la lumière diffusée de façon harmonieuse sur l'église met en valeur cet édifice.



Frelons indésirables



Un riverain nous avait signalé la présence de frelons dans la fissure d'un mur de l'église.

Une entreprise spécialisée est intervenue afin d'éliminer ces hôtes indésirables et potentiellement dangereux.



Recette d'automne

Rôti de porc aux coings

Ingrédients pour 4 personnes :

- ◆ 900g d'échine
- ◆ 4 coings brossés mais non épluchés
- ◆ 2 gousses d'ail
- ◆ 1 gros oignon
- ◆ 4 à 6 pommes de terre moyennes
- ◆ 40 cl de cidre brut
- ◆ 1 pincée de 4 épices
- ◆ Sel
- ◆ Herbes de Provence
- ◆ 1 cuillère à soupe de miel

- ◆ Faire dorer le rôti dans une cocotte.
- ◆ Pendant ce temps, faire revenir dans une poêle les coings et l'oignon émincé dans un peu d'huile avec le miel.
- ◆ Arroser le rôti avec un verre de cidre.
- ◆ Eplucher les pommes de terre, les couper en tailons dans le sens de la longueur et les ajouter à la viande dans la cocotte (après 30 à 40 min. environ) avec un autre verre de cidre, les 4 épices et le sel.
- ◆ Quand les coings et l'oignon sont moelleux, les

ajouter dans la cocotte.

- ◆ Poursuivre la cuisson.
- ◆ Servir chaud accompagné d'un verre de cidre.



Info SICTOM

Flash Info

HORAIRES MODIFIÉS

MERCREDI 15 OCTOBRE
Exceptionnellement pour cause de formation,
mercredi 15 octobre, les déchetteries suivantes
réouvrent à 15h l'après-midi :
Bayet, Chantelle, Charmeil, Ebreuil, Le Mayet
de Montagne, Monétay/Allier, St Prix et St Yorre.
Nous vous remercions de votre compréhension



Réalisé par



L'amicale Laïque

BREAKING NEWS

Soirée d'halloween des écoles du RPI Bransat-Saulcet-Verneuil



Venez nombreux!

L'amicale laïque Bransat Saulcet Verneuil organise la chasse aux bonbons au coeur de votre village à partir de 17h30.

Le but est que les enfants toquent à votre porte et que vous leur donniez des bonbons en échange de leurs jolis sourires terrifiants.

Si vous êtes intéressés par cette aventure, n'hésitez pas à nous contacter au 07.82.69.63.08 pour les détails de l'organisation.

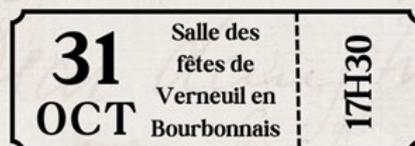
Vous pouvez également vous déguiser ou mettre des décors, la fête ne sera que plus belle pour les enfants.

Pour ceux qui se le demandent, l'amicale laïque Bransat Saulcet Verneuil a pour but de récolter de l'argent pour financer les sorties de nos enfants.

Nous vous espérons nombreux à répondre à notre appel!!!

Attention places limitées pour les enfants et uniquement sur réservation.

Amicale laïque Bransat Saulcet Verneuil



Palmarès du fleurissement 2025

Lors de son passage du 9 juillet 2025, le jury communal a retenu et primé les immeubles suivants pour le fleurissement:

1^{ère} catégorie: maison individuelle avec jardin ou cour fleurie très visible de la rue.

Mr Marc MARTIN et Mme Nicole RIVERAIN « 13, route de Vaux »

Mr et Mme BRUYAT « 2, Impasse des Chenevières »

Mr et Mme ZAIDINERAITE « 11, rue des Remparts »

Mr Robert MORLOT « 20, route de Vaux »

Mr Didier MAILLET « 1, rue de la Motte Coquet »

Mr et Mme BEAUFORT « 5, rue de la Motte Coquet »

Mr Pascal CHAZEL et Mme Melysa SEVRIN « 5, Chemin de Ménéilchamp »

Mr et Mme COGNE « 2, chemin du Moulin Gabrat »

Mr Gérard CHEGUT et Mme Marie-France LAMBARD « 15, chemin de Ménéilchamp »

Mr et Mme MERMET « 2, ruelle de l'Ecu »

Mr et Mme RIPART « 2, place de l'Eglise »

Mesdames Servane et Laure TASSET « 8 et 10 place de l'Eglise »

M et Mme Kaszkowiak « 4, rue du Palais »

Mr et Mme Robert « 1, Impasse de l'Arazibier »

4^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou cafés avec ou sans jardin (seul le fleurissement de la façade et des abords très visibles de la voie publique sera pris en considération)

« La Maison aux Hortensias » Mr Philippe FARGES « 7, rue des Remparts »

« Gîte du Vieux Château » Mr et Mme Fourvel « 8, place de l'Eglise »



COMMUNE DE VERNEUIL EN BOURBONNAIS

Mairie
1, rue des Ecoliers

Téléphone : 04 70 45 42 16
Messagerie :
mairie-verneuil-en-
bourbonnais@wanadoo.fr

Retrouvez-nous sur le web

www.verneuil-en-bourbonnais.fr
ou sur facebook

Défilé d'ancêtres

Le samedi 4 octobre la commune de Louchy Montfand organisait son traditionnel téléthon qui, cette année, correspond au démarrage officiel du Téléthon dans l'Allier.

A cette occasion, voitures anciennes, motos et cyclos, toujours très nombreux, ont traversé la commune.

Catherine Legrand a ainsi pu capté le passage de voitures anciennes parmi lesquelles des dodoches parfois relookées.



Rentrée scolaire

Présentation de l'école de Verneuil-en-Bourbonnais et de ces projets pour l'année scolaire 2025-2026.

L'école compte 2 classes. Une classe de 9 CE2 et 11 CM1 et une classe de 16 CM2.

Cette année la classe de CE2-CM1 a comme projet les contes et les contes détournés. Nous avons travaillé tout d'abord sur le Petit Chaperon rouge et sur un conte détourné Le Petit Chaperon qui n'était pas rouge puis

nous aborderont la véritable histoire des trois petits cochons.

Une sortie, au Rucher à Cusset a eu lieu le 25 septembre 2025 pour la classe de CE2-CM1.

Les élèves bénéficieront d'un projet tous en

selle (en partenariat avec l'inspection) au mois de mai.

Mais également apprendre à porter secours, avec une visite, pour toute l'école, de la caserne des pompiers de Saint-Pourçain sur Sioule pour

être au plus proche des professionnels de secours.

Toute l'école va bénéficier de l'abonnement des Incorruptibles.

D'autres projets sont en cours.

Marine Quaire

